



CTM budgétaire du 29 septembre 2020

Déclaration FSU

Mesdames les ministres, (Mesdames, parce que nous pensions naïvement toutes les ministres honorerait au moins une fois dans l'année les personnels et leurs représentant-es de leur présence pour parler des moyens de leur politique !)

Mesdames les ministres, donc,

Madame la secrétaire générale, mesdames, messieurs, cher-es camarades,

Voici donc un CTM budgétaire tenu dans une configuration, dégradée, sans précédent :

Une configuration liée à la pression épidémique ; nous y reviendrons.

Trois ministères de plein exercice pour une seule administration avec une conséquence inédite aujourd'hui : même réduite à sa plus simple expression, la présence de vos cabinets et de votre administration se fait au détriment de la représentation de vos personnels. N'avons-nous donc pas les moyens, à Paris ou sur le territoire métropolitain, de trouver une salle permettant une fois dans l'année des échanges entre vous et les représentant-es de vos agent-es dans les meilleures conditions ?

Cinq organisations syndicales encerclées, bien cernées par la représentation ministérielle. Devons-nous y voir un signe révélateur de la conception du dialogue social dans notre pôle ministériel ? Rassurez-vous, nous ne lâcherons rien...

Venons-en à la pression épidémique et sa gestion chaotique par votre gouvernement.

En l'espace de six mois, la variation du discours officiel est époustouflante, mais toujours sur fond de terreur sanitaire. Après avoir privé les français-es de leurs libertés fondamentales, aux risques de crise économique et sociale, votre gouvernement lâche totalement la bride durant l'été pour mieux revenir dessus à la rentrée ; amateurisme ?

Et maintenant, face à la dynamique épidémique, vous n'avez désormais qu'un seul impératif : l'économique et social.

Sur les réseaux sociaux, on prête au fameux roman de Georges Orwell – 1984 - la citation suivante : « *En dehors du travail tout sera interdit : marcher dans les rues, se distraire, chanter, danser ...* ». Nous n'avons pas vérifié, mais quelle terrible référence à laquelle vous êtes associées ! Est-ce bien là, la société dont vous êtes porteuses ?

Dans ce contexte, le nombre de cas déclarés ou suspects augmente fortement chaque semaine au sein de notre pôle ministériel. Paradoxalement, les chiffres moyens de travailleur-euses à distance n'ont jamais été aussi faibles (16%) et ceux du travail en présentiel aussi forts (64%). En sortie de confinement, dans une dynamique épidémique régressive, nous avons su, certes difficilement, produire une instruction prescriptive. Nous avons déjà pu constater toute votre difficulté à la faire respecter par les directeurs- rices de services et établissements publics. Aujourd'hui, devant une telle cinétique de la propagation virale, vous vous contentez de produire une instruction ministérielle plus incitative que prescriptive, aux limites possibles de l'instruction du premier ministre. Notre pôle ministériel n'est peut-être pas à l'origine des contaminations constatées ; il n'est pas pour autant à l'écart de la société et vous laissez le champ libre à toute possibilité d'organisation des établissements et services en pleine irresponsabilité sanitaire.

Parce qu'il vous faut donner sens aux missions de vos trois ministères, permettez-moi de vous parler urgence écologique et sociale, brièvement, trop brièvement.

Au fil des non décisions des gouvernements successifs, nous en sommes à vivre ce que l'on espérait ne pas laisser à nos générations futures, de dérèglements climatiques en effondrement de la biodiversité. L'urgence impose un changement de paradigme pour notre société, loin de toute frilosité. Or :

La récente « affaire » du Scombrus montre qu'à une pêche artisanale respectueuse du milieu marin, vous préférez interdire une manifestation d'artisans pêcheurs s'opposant à un nouveau navire usine, autant dévastateur d'un point de vue écologique que social ;

En matière de transport, vous privilégiez, via votre ministre délégué aux transports, la fuite en avant technologique à un début de régulation fiscale inter-modale prônée par la convention citoyenne pour le climat, malgré les promesses de mise en œuvre sans filtre du Président de la République.

Si nos politiques ne donnent pas le bon signal, comment s'étonner dans ces conditions d'une telle déliquescence de notre pôle ministériel ?

Vous le savez, notre pôle ministériel est soumis depuis de nombreuses années à de lourdes réductions d'effectifs, décrochant régulièrement depuis plus de cinq ans la palme d'or des pertes d'emploi dans le paysage interministériel.

Et pourtant, nous le répétons : Il est illusoire de croire que dérèglement climatique et effondrement de la biodiversité verront des solutions en réduisant l'action publique, à commencer par les moyens humains et financiers de notre pôle ministériel.

947 ETP en moins ! L'histoire se répète : La transition écologique est le deuxième ministère, après celui des finances, en nombre d'équivalents temps plein perdus. Toutes proportions gardées : Félicitations, vous gardez la palme d'or

Notre pôle ministériel devient un lieu de conservation d'espèces menacées

Et vous osez dire (Le monde – 28/09/20) : « C'est un effort demandé à tous les ministères. Mais sur quelque 37 000 agents, cela représente moins de 3 % des emplois, et il portera sur les administrations centrales, sans toucher aux moyens sur le terrain ». C'est le pompon !

L'an dernier, nous comptabilisons près de 13 000 emplois perdus en 8 ans, près de 20% des effectifs du ministère ! L'hémorragie continue, s'amplifie ! Attention, non maîtrisée, c'est la mort programmée ...

Nous avons dit aux ministres d'aller expliquer aux agent-es du pôle ministériel l'impact de cette baisse des effectifs sur leurs missions, sur leurs conditions de travail, sur leurs conditions de vie au travail. Faites donc l'exercice cette année ! Vous les rassurerez sur les mesures d'accompagnement qui seront mises en place dans les réorganisations à venir... Peut-être vous croiront-ils, rien n'est moins sûr. D'autant que nombre d'entre eux ont déjà subi les épisodes précédents.

Vous savez, madame Pompili, l'agent-e de notre pôle ministériel, et c'est notre conviction profonde, est à préserver et respecter !

1 milliard d'euros volé dans les caisses d'Action Logement : Pour paraphraser le titre d'un grand quotidien dans un article paru cet été : « le ministère du Budget veut-il la peau d'Action logement ou se contente-t-il de leur faire les poches ? ». Sous couvert budgétaire, n'est-ce pas la gestion paritaire d'un établissement qui est indirectement en cause ?

10 millions d'euros pour l'ANCT ? Mais au fait, comment le système ANCT fonctionne-t-il ? On attend toujours vos explications ... vous savez, une promesse du monde d'avant !

Vous annoncez un élargissement des aides à la rénovation thermique des logements. Comment allez-vous garantir la qualité de l'euro investi, sans accompagnement des services publics ? Vous rejouez le fiasco du programme « isolation à un euro ? »

Comment pouvez-vous imaginer, par exemple, que l'ADEME puisse faire face à un doublement de ses autorisations d'engagement quand dans le même temps, vous continuez de réduire ses effectifs de 2% ! L'équation est simple : Capacité à ne pas faire = guichet unique strictement financier.

On peut aussi s'interroger sur la cohérence d'une politique quand celle-ci ne s'appuie plus que sur des appels à projets !

Votre pôle ministériel est également soumis depuis 2007 à un incessant remue-ménage organisationnel particulièrement déstabilisant !

Projet de loi ASAP, projet de loi 3D, préfectoralisation à marche forcée : les réformes touchant à l'organisation territoriale de l'Etat déshabillent nos ministères de leurs capacités à faire, en diluant peu à peu le fil entre administrations centrale, régionale et départementale. L'illusion de l'efficacité du privé fait irruption un peu plus chaque année : faire mieux avec moins, time to market, ...

Les réductions d'effectifs ne sont pas anticipées, organisées. Elles sont soumises aux mouvements des personnels : départs à la retraite, mobilités, etc Et cette manière de faire, à l'emporte-pièce, chemin faisant, sans plan logique, sans aucune maîtrise, met à mal le sens même de l'action de nos ministères.

Une chose est sûre, les hauts fonctionnaires de votre administration ont bien été formés à la langue de bois et au marketing de la parole !

L'OFB, ce grand établissement de la biodiversité tant espéré ? Deux ans après, on est loin du compte : aux dérives de gestion managériale, à l'abandon de missions, s'ajoute désormais le retour des réductions d'effectifs ;

Des parcs nationaux à l'os ; la présidente de la commission du développement durable de l'assemblée nationale est montée au créneau, l'an dernier. La situation n'a pas évolué ; les réductions d'effectifs reprennent ...Bon anniversaire des 50 ans au parc national des Cévennes !

Des agences de l'eau mobilisées : XI^e programme, plan de rebond, plan de relance mais une érosion continue des effectifs depuis 2011 et des réorganisations à marche forcée vers toujours plus de mutualisation, allant même jusqu'à intégrer un article additionnel au projet de loi ASAP pour mieux les déspecialiser sur leurs fonctions supports (avec des conséquences sur d'autres établissements comme les parcs nationaux, ...).

Nous pourrions passer ainsi en revue chaque établissement, chaque service, dans chaque secteur : aucun n'est épargné ! Madame Pompili, comment pouvez-vous accepter aujourd'hui comme ministre ce que vous avez combattu comme parlementaire, présidente de la commission du développement durable à l'assemblée nationale, l'année dernière ?

Ajouter les conséquences de la loi de transformation de la fonction publique sur les carrières, avec leur lot d'opacité et de précarité ... quand les agent-es attendent reconnaissance et de meilleures conditions de travail. Ah mais, pardon, ce sera l'objet de l'agenda social examiné vendredi prochain, après que vous l'ayez regonflé en ambitions pour dépasser le simple aspect « to do list de la DRH » !

Madame Pompili, ainsi donc vous cautionnez la déconstruction du ministère en charge de l'environnement ! Je n'ai pas vu votre réponse sur la budgétisation du fonds Barnier ? Un an après la catastrophe industrielle de Lubrizol, quelle évolution des effectifs sur les différentes actions du programme risque ?

Madame Gourault, comment avez-vous pu désagréger, désintégrer le programme « urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat » dit BOP 135 sans aucune concertation préalable ni connaissance sérieuse de la répartition des missions et leurs effectifs affectés ? Un beau cadeau empoisonné que vous laissez à votre collègue, madame Pompili ! D'ailleurs, conformément à la LOLF, on aimerait connaître la réalité des moyens affectés aux différents programmes de la mission « cohésion des territoires ».

Madame Girardin, vous héritez d'un nouveau ministère de plein exercice avec la reconstruction d'un ministère de la mer. Les agent-es ont du mal à s'y retrouver ! Une suggestion : vous avez là l'opportunité de sortir les délégations mer-littoral des DDTM de l'emprise du ministère de l'intérieur pour les rattacher pleinement à votre ministère, au sein des DIRM, par exemple.

Enfin, nous avons bien noté l'engagement de madame Pompili à participer plus souvent aux échanges de cette instance. Nous ne pouvons qu'inviter mesdames Gourault et Girardin à faire de même, mais c'est mal parti ! Rendez-vous ce vendredi ?

Merci de votre attention.